



SERVICE DE CONSULTANTS MANIFESTATIONS D'INTERÊT

1- La Société Nationale des Eaux du Sénégal a l'intention d'utiliser une partie des crédits mis à sa disposition dans le cadre du PEPAM (Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire) par l'Agence Française de Développement (AFD), pour effectuer les paiements de Prestations de consultant pour mener une étude de schémas directeurs de mobilisation des ressources en eau de la région de Dakar et de la zone de la Petite Côte.

2- Les services comprennent entre autres :

- la réalisation d'une synthèse des besoins en eau et de leur répartition géographique dans la zone concernée sur la base de « l'étude de Modélisation de l'alimentation en eau de la région de DAKAR », de « l'étude PEPAM d'identification et de faisabilité d'un programme d'investissement eau potable » et toute autre étude ou documentation,
- la détermination des alternatives envisageables pour garantir la sécurité de l'alimentation en eau potable des deux zones d'étude jusqu'en 2025 : Captage et traitement des eaux de mer et/ou des eaux saumâtres et leur adduction, captage et traitement des eaux du Lac de Guiers, captage et transport des eaux souterraines,
- l'étude d'avant projet sommaire des solutions envisagées avec une évaluation de l'investissement et des coûts d'exploitation et d'entretien sur une période de 10 ans,
- la comparaison technico-économique des solutions étudiées et l'étude de leur impact sur les tarifs de l'eau, en fonction du mécanisme de financement mis en place (financement concessionnel, BOT etc.)

3- L'appel d'offres pour le choix des Maîtres d'Oeuvre pourrait être lancé au début du mois d'Octobre 2008.

4- La Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir:

- leurs références des dix dernières années en maîtrise d'œuvre (études de faisabilité, d'avant projet sommaire, schémas directeurs) pour la réalisation de réseaux d'alimen-

tation en eau potable, de stations de traitement d'eau potable et/ou de station de pompage d'eau, de stations de dessalement et/ou de traitement d'eaux saumâtres, en donnant pour chaque projet, une brève description, le montant, la date de réalisation des prestations ainsi que le nom du maître d'ouvrage. Toutes les références doivent être certifiées par la fourniture d'attestations de services faits dûment signées par les maîtres d'ouvrage.

- la liste du personnel permanent du consultant spécialisé dans les études décrites ci-dessus (indiquer la qualification des membres du personnel cité ainsi que le nombre d'années d'expérience et le nombre et les intitulés des projets similaires exécutés)
- les documents officiels (certificats d'enregistrement ou Kbis) indiquant la nationalité et le capital social du consultant.

5- Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le décret 2007/545 du 25 avril 2007 portant code des marchés publics de la République du Sénégal et les procédures de passation de marché de travaux et services de consultants de l'AFD.

6- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous de 9 heures à 13 heures GMT :

SONES

**Route du Front de Terre - Monsieur le Directeur de la Stratégie
et de la Planification - 1^{er} étage pièce n° A 1.08
Tél. : 221 33 839 78 16 / Fax: 221 33 832 20 38**

7 - Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19 novembre 2008 à 9 heures 30 GMT.

**Direction Générale de la SONES - Bureau du courrier 3^{ème} étage pièce n° A3.05
Route du Front de Terre BP. 400 - Dakar
Tél. : 221 33 839 78 00 / Fax: 221 33 832 20 38**

*Le Directeur Général
Cheikh FALL*